



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS REUNION DU COMITE SYNDICAL DU 8 DÉCEMBRE 2023

Le huit décembre deux mille vingt-trois, à neuf heures trente minutes, sur convocations envoyées le vingt-quatre novembre deux mille vingt-trois, s'est réuni, à la Maison des Communes à PAU, le Comité Syndical de l'Agence Publique de Gestion Locale.

### ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. BERGEROU Laurent, Adjoint au Maire de LÉE ; M. BORDES Alexandre, Maire d'ARANCOU ; Mme BURRE-CASSOU Marie-Pierre, Maire de GUETHARY ; M. GAIRIN Marc, Maire de MOMY ; M. LANNES Jean-Pierre, Maire de BOSDARROS ; M. MORA Pascal, Maire de GELOS ; Mme PITRAU Maïté, Maire de TARDETS-SORHOLUS ; M. VERGEZ-PASCAL Bertrand, Maire de MONEIN et sa suppléante Mme ARRIGAS Denise, Adjointe au Maire d'OSSE-EN-ASPE ; M. CANTON Marc, Vice-Président de la Communauté de Communes du PAYS DE NAY ; M. COURREGES Jean-Yves, Vice-Président de la Communauté de Communes des LUYS EN BEARN ; M. ARRIBES André, Conseiller Départemental du Canton de PAU-3 ; M. BILLERACH Jean-François, Maire de BERENX et suppléant de M. IRIGOIN Didier, Maire de BEGUIOS ; M. DUDRET Victor, Membre du bureau de la Communauté d'Agglomération PAU BEARN PYRENEES et suppléant de Mme ALTHAPÉ Lydie, Vice-Présidente de la Communauté de Communes du HAUT BEARN.

### ÉTAIENT EXCUSÉS ET (OU) ABSENTS :

Mme COSTEDOAT-DIU Fabienne, Conseillère municipale d'ARTHEZ-DE-BEARN et sa suppléante Mme RODRIGUEZ Karine, Conseillère municipale de LONS ; M. ECHEVERRIA Philippe, Maire d'ARCANGUES et son suppléant M. CARTER Robert, Maire de MAUCOR ; M. FOURNIER Jean-Louis, Maire d'ASCAIN et sa suppléante Mme CLAVENAD Marie-Pierre, Conseillère municipale d'ASCAIN ; M. IRIGOIN Didier, Maire de BÉGUIOS ; M. MAILLET Patrick, Adjoint au Maire d'OLORON-SAINTE-MARIE et son suppléant M. SARASOLA Jean, Maire de GURMENÇON ; M. RHAUT Jean-Christophe, Maire d'ASSAT et sa suppléante Mme MARQUE Christine, Adjointe au Maire d'Aressy ; M. TARIOL Laurent, Conseiller délégué d'HENDAYE et son suppléant M. LOUGAROT Bernard, Maire de GOTEIN-LIBARRENX ; M. VIGNAU Hubert, Maire d'ANGAÏS et son suppléant M. CAZET Michel, Maire de SAINT-ABIT ; Mme ALTHAPÉ Lydie, Vice-Présidente de la Communauté de Communes du HAUT BEARN ; Mme BARTHE Nadine, Vice-Présidente de la Communauté de Communes du BEARN DES GAVES et son suppléant M. AURISSET Bernard, Vice-Président de la Communauté de Communes du HAUT BEARN ; M. CALDERONI Jean-Louis, Vice-Président de la Communauté d'Agglomération PAU BEARN PYRENEES et son suppléant M. LANSALOT-MATRAS Francis, Vice-Président de la Communauté de Communes du BEARN DES GAVES ; M. INCHAUSPE Laurent, Membre du Conseil Permanent de la Communauté d'Agglomération du PAYS BASQUE et sa suppléante Mme MARTIAL-ETCHEGORRY Nathalie, Membre du Conseil Permanent de la Communauté d'Agglomération du PAYS BASQUE ; M. SAINT-PIERRE Daniel, Comptable.

### AVAIENT DONNÉ POUVOIR :

M. TARIOL Laurent à Mme PITRAU Maïté  
M. INCHAUSPE Laurent à Mme BURRE-CASSOU Marie-Pierre  
M. ECHEVERRIA Philippe à M. VERGEZ-PASCAL Bertrand  
Mme BARTHE à M. LANNES Jean-Pierre

### Assistaient également à la réunion :

M. GAY, Directeur de l'Agence Publique de Gestion Locale, M. DELHEURE, Directeur Général Adjoint et responsable du Service Intercommunal du Patrimoine et de l'Architecture, Mme MOISAND, Assistante de Direction.

### Secrétaire de séance :

M. BORDES Alexandre a été désigné secrétaire de séance.

---

## **12. SUBVENTION A L'ISABTP (INSTITUT SUPERIEUR AQUITAIN DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS)**

Le Président expose que le Service Intercommunal du Patrimoine et de l'Architecture a noué durant l'année 2023 des relations partenariales avec l'Association Junior ISA BTP d'Anglet, permettant ainsi aux compétences du Service d'être mieux connues et contribuant à faire découvrir le monde professionnel aux étudiants.

Il rappelle les difficultés récurrentes à recruter des agents dans les domaines de compétence correspondants, notamment du fait de la méconnaissance des opportunités offertes par le secteur public.

Dans le cadre du partenariat noué, par exemple, les agents de l'Agence sont sollicités pour intervenir en tant que formateurs praticiens et l'Association a invité le Service à la Journée des Métiers qu'elle a organisé en novembre, mettant à sa disposition un stand pour lui offrir une réelle visibilité auprès des étudiants.

Compte tenu de la nature de ce partenariat qui présente un intérêt certain entrant dans les actions de l'Agence, le Président propose d'accorder à l'Association une subvention exceptionnelle de 1 000 euros.

M. DELHEURE rappelle qu'en début d'année, il avait été annoncé que pour faire face aux difficultés de recrutement, le SIPA interviendrait auprès de différents partenaires, dont l'école ISABTP. Il informe que le Service s'est rendu au forum des entreprises de l'ISABTP à Anglet, organisé par cette école. Afin de renforcer ce partenariat et pour contribuer à de nouvelles rencontres, il est proposé d'attribuer une subvention à l'association des élèves de l'ISABTP

Il ajoute qu'un étudiant, rencontré lors du forum des métiers, est venu visiter les locaux et découvrir le SIPA, et espère pouvoir le recruter en tant qu'ingénieur thermicien. Il termine en disant attendre une réponse d'un autre étudiant pour un stage de 5 mois dans le domaine de calcul de structures.

Mme BURRE-CASSOU demande si l'Agence prévoit de prendre également des étudiants en alternance.

M. DELHEURE répond par l'affirmative, et que ce sera développé au sein de l'Agence. Il rappelle qu'il y a déjà deux alternants : un apprenti informaticien du Lycée Professionnel d'Oloron et une apprentie au SIPA (DUT MT2E). Il ajoute que l'Agence va également se porter candidate auprès du CNFPT concernant l'alternance afin de bénéficier de la prise en charge des frais de scolarité.

M. MORA demande si l'aide est également apportée aux communes.

Il lui est répondu affirmativement, via le CNFPT.

M. DELHEURE termine en disant que l'Agence a besoin de diversifier ses canaux de recrutement.

Conformément au point 3 de l'article 11 des statuts de l'Agence, le Président a saisi le Comité Syndical afin que celui-ci autorise l'attribution de la subvention.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical approuve, à l'unanimité, le versement d'une subvention de 1 000 € à l'ISABTP (Institut Supérieur Aquitain du Bâtiment et des Travaux Publics), étant précisé que les crédits correspondants sont inscrits au budget de l'exercice.

---

Envoyé en préfecture le 20/12/2023

Reçu en préfecture le 20/12/2023

Publié le

ID : 064-256404393-20231220-2023\_68-DE



Pour extrait certifié conforme au registre

PAU, le 20 décembre 2023

Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'P. Mora', written over a horizontal line.

Pascal MORA  
Maire de GELOS